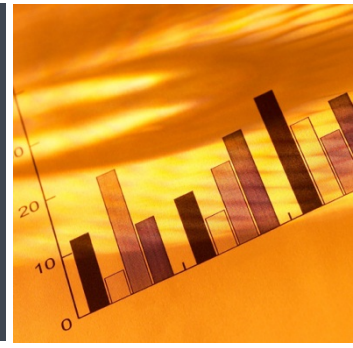


Gangs de jeunes au Canada : Examen des questions et enjeux actuels



2017-S001

www.securitepublique.gc.ca

BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉSILIENT

Souligner les progrès dans la recherche sur les gangs de jeunes et comprendre l'adhésion aux gangs au sein de diverses populations clés.

CONTEXTE

Les gangs de jeunes ne sont pas un nouveau phénomène au Canada. Au cours des 25 dernières années, un intérêt accru pour ce groupe a mené à la réalisation continue de recherches et d'évaluations théoriques et empiriques dans le but de mieux comprendre cette question et intervenir en conséquence. Des progrès ont été réalisés afin de définir la nature des gangs de jeunes et leurs activités, les motivations des personnes qui se joignent à de tels gangs ainsi que les facteurs de risque et de protection qui ont une incidence sur l'adoption d'un mode de vie axé sur un gang.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de mesure précise de l'adhésion aux gangs de jeunes et de l'importance de leurs activités au Canada, mais des progrès ont été effectués quant à la compréhension de l'affiliation au sein de trois populations clés, soit les jeunes autochtones, les jeunes immigrants et les jeunes femmes. Sécurité publique Canada continue de soutenir l'élaboration et la diffusion de connaissances canadiennes en vue de faciliter la mise en œuvre d'initiatives visant les gangs de jeunes.

MÉTHODE

Ce rapport de recherche présente un examen de la documentation en matière de recherche et d'évaluation sur les questions et les enjeux clés touchant les gangs de jeunes au Canada en vue de faciliter l'élaboration de solutions en matière de prévention et d'intervention pour aborder l'adhésion aux gangs de jeunes et les activités liées aux gangs.

La majorité des connaissances théoriques et des travaux empiriques sur les gangs de jeunes proviennent des États-Unis. Apprendre de l'expérience des

États-Unis comporte certains avantages, mais il peut être risqué de présumer que les causes et la structure des gangs sont les mêmes aux États-Unis qu'au Canada. Pour ce faire, le présent rapport s'appuie autant que possible sur des recherches et des ressources canadiennes.

RÉPONSE

Comme il n'existe pas de définition convenue de « gang de jeunes » au sein de divers secteurs et entre ceux-ci, quelques critères généralement reconnus ont été établis : un phénomène de groupe qui touche les jeunes; une association libre de pairs qui ont des intérêts mutuels et qui peuvent utiliser des symboles d'appartenance; une structure est nécessaire mais insuffisante; le groupe mène ses activités dans un territoire qu'il contrôle; et adoption de comportements délinquants ou criminels (y compris la violence).

Les personnes qui entrent dans un gang de jeunes le font pour répondre à des besoins inassouvis; le gang leur offre les avantages suivants : une protection; des avantages économiques; des avantages sociaux; un soutien émotionnel et un sentiment d'appartenance; et des occasions de surmonter les désavantages socioéconomiques au niveau structurel.

Les membres de gangs de jeunes sont responsables d'un grand nombre de comportements criminels, et diverses infractions criminelles sont liées à l'appartenance à un gang, notamment les crimes contre les biens, le trafic de drogues, les infractions liées aux armes, le vol qualifié, l'agression sexuelle, les voies de fait graves et l'homicide. Outre le préjudice immédiat subi par les victimes, les gangs de jeunes et les activités qu'ils mènent sont nuisibles aux collectivités (ils favorisent une culture de violence, par exemple) et



à la société en général (ils engendrent notamment des coûts financiers pour les systèmes de justice et de santé). L'adoption d'un mode de vie axé sur un gang peut également entraîner des problèmes pour les membres : absence de réussite scolaire ou professionnelle; consommation de substances et exposition à cette consommation; parentalité à l'adolescence; et exposition à la violence, à la victimisation et au traumatisme.

Les facteurs de risque et de protection, même s'ils ne sont pas en soi des indicateurs de mécanismes de cause à effet, permettent de mieux comprendre l'adhésion aux gangs de jeunes. Voici quelques facteurs de risque qui sont constamment reconnus dans les études de recherche : vivre des expériences de vie négatives; afficher de façon précoce des comportements problématiques; entretenir des croyances délinquantes; faire l'objet d'une faible supervision de la part des parents; fréquenter des pairs délinquants; et s'engager auprès de ces pairs. Il existe beaucoup moins de recherches sur les facteurs de protection, mais les caractéristiques suivantes sont possibles : capacités d'adaptation et décisionnelles positives; fréquentation de pairs prosociaux et participation à des activités prosociales; aspirations au chapitre de l'éducation et engagement envers l'école; relations et soutien familiaux forts; et vivre dans un quartier où il y a une bonne cohésion entre les voisins.

Les jeunes autochtones adhèrent souvent à des gangs de rue et à des groupes « aspirants », en plus de participer à des activités criminelles moins lucratives telles que le trafic de drogues, les voies de fait et les introductions par effraction. Ils connaissent souvent des taux élevés de violence interne (comme des comportements d'automutilation). L'adhésion à un gang est associée à des facteurs précurseurs clairs remontant aux pertes historiques et culturelles, aux inégalités sociales et politiques, de même qu'aux obstacles économiques auxquels ont fait face les Autochtones pendant des générations. L'existence d'inégalités structurelles et de traumatismes collectifs nécessite une compréhension continue et représente un aspect important des interventions réalisées auprès de cette population. Tous les efforts en vue d'aider ces jeunes doivent être adaptés sur le plan culturel et tirer profit des forces culturelles et communautaires locales.

Les jeunes immigrants peuvent être confrontés à un certain nombre d'obstacles à l'acculturation et à l'intégration à la société canadienne. Ce facteur, lorsqu'il est combiné avec les autres facteurs de risque liés à l'adhésion à un gang, laisse ces jeunes aux prises avec ce qui peut sembler des problèmes insurmontables et fait du gang une option viable pour obtenir du soutien financier, se faire accepter et acquérir le sentiment de bénéficier d'un statut social et d'être respecté. La plupart des jeunes immigrants font partie d'un gang fondé sur l'origine ethnique ou d'un gang multiculturel, lequel est couramment organisé dans le but évident de mener des activités criminelles visant un gain financier. Afin d'appuyer ces jeunes, une collaboration entre divers intervenants est requise pour favoriser le développement d'identités positives et un sentiment sain d'appartenance à la maison, à l'école et dans la collectivité.

Les jeunes femmes jouaient auparavant des rôles marginaux assez stéréotypés dans les gangs. Elles occupent maintenant des positions variées et adhèrent à différents types de gangs (auxiliaires, mixtes ou indépendants). L'exposition à la violence et la victimisation sont des facteurs particuliers d'attraction vers les gangs pour les jeunes femmes, or dans le gang elles continuent à connaître l'exploitation, la vulnérabilité et la victimisation. Les efforts de prévention et d'intervention s'adressant aux jeunes femmes devraient englober les éléments suivants : créer un environnement sûr et stimulant; bâtir la résilience en vue de protéger contre la victimisation future; favoriser des relations respectueuses et positives; et lutter contre la culture des gangs qui propage des idées selon lesquelles les gangs sont un refuge.

RÉPERCUSSIONS

Sécurité publique Canada continue de soutenir les stratégies efficaces de prévention et d'intervention auprès des gangs de jeunes qui sont reconnues pour fonctionner, selon des données empiriques et des leçons apprises découlant d'activités passées de mise en œuvre et d'évaluation. Conjointement avec les données obtenues par l'entremise du processus d'examen des documents, cette information a été et continuera d'être intégrée à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives visant les gangs de jeunes. Le

travail effectué jusqu'à maintenant montre l'importance d'élaborer une approche complète de prévention et d'intervention, qui tient compte de la nature complexe de l'adhésion aux gangs de jeunes et des dimensions précises du problème pour des populations d'intérêt clés.

SOURCE

Dunbar, L. (2017). *Gangs de jeunes au Canada : Examen des questions et enjeux actuels*. Ottawa (Ont.) : Sécurité publique Canada.

Pour obtenir davantage de renseignements sur la recherche effectuée au Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime de Sécurité publique Canada, pour obtenir une copie du rapport de recherche complet, ou pour être inscrit à notre liste de distribution, veuillez communiquer avec :

Division de la recherche, Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@canada.ca

Les sommaires de recherche sont produits pour le Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime, Sécurité publique Canada. Les opinions exprimées dans le présent sommaire sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de Sécurité publique Canada.